

fracture d'un des os de l'articulation, et comme il n'était plus possible de replacer en son lieu l'os fracturé, le médecin déclara alors aux parents, comme il l'a répété souvent dans la suite; *que l'enfant guérirait peut-être, mais qu'elle serait certainement infirme.* Plus tard, cinq ou six médecins, tous d'une capacité reconnue, ayant examiné le pied de la petite Marie-Louise, constatèrent également la fracture, et déclarèrent de plus, *que l'enfant ne guérirait jamais ; et qu'elle mourrait certainement des suites de cet accident, si on ne lui faisait subir prochainement l'amputation du pied.* Sept mois s'étaient déjà écoulés, sans qu'aucune amélioration sensible ne se fût opérée dans l'état du membre infirme. Au contraire, vu la difficulté de tenir au repos complet une enfant de trois ans à peine, le mal faisait des progrès alarmants. Plus de dix médecins avaient rendu le même verdict à son sujet, c'est-à-dire, *la mort presque certaine, ou la vie très douteuse avec infirmité pour toujours.* Ne comptant plus sur les secours de la science humaine, la mère de cette enfant se sentit alors éprise d'une grande foi dans la puissance et la miséricorde de la Bonne Sainte-Anne, patronne de sa paroisse, et elle résolut de s'adresser à elle pour obtenir la guérison de son enfant. C'était au commencement de juillet de l'année de 1875. A partir de cette date, jusqu'au 26 du même mois, [jour consacré à honorer Ste. Anne] cette pieuse mère ne cessa de répéter tous les jours à son enfant à qui la douleur arrachait souvent des cris et des larmes : *“ Courage, mon cher petit ange, la bonne Ste. Anne te guérira bientôt.”*